

## **Procès-Verbal du conseil municipal du 09 avril 2024**

---

L'an deux mille vingt quatre, le neuf avril, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 00 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 04 avril 2024, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

### **PRÉSENTS :**

Patrick JACQUOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Catherine DEJEUX, Didier MEGARD, Isabelle SCARABOTTO, Sébastien CHANEL, Pierre BELSOT Michel VENEL, Laetitia PRINCE, Valérie BOISSON, Adélaïde JACQUOT, Serge VILLET

**EXCUSE(E)(S) :** Jérôme FAIVRE

**ABSENT(E)(S) :**

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

### **1 – Préemption Terrain MAHE (ex garage Motrio)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la vente de la propriété de M. MAHE sise au 1 route de Chaussin à LE DESCHAUX, ex garage Motrio. Parcelle ZH 365.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'achat par préemption de ce terrain et de son bâti.*

### **2 – Adhésion à la DITIC du SIDEC**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'adhésion à la DITIC (Direction informatique et Technologies de l'Information et de la Communication) proposée par le SIDEC pour une durée de 1 ans renouvelable au maximum pour 6 ans.*

### **3 – CLECT**

Monsieur le Maire, informe le conseil municipal de la possibilité de prendre une délibération pour accepter le montant de la CLECT à reverser au Grand Dole pour l'année 2024.

Les membres décident de refuser par principe sachant que cela ne changera rien.

### **4 – Rapport d'activité du Grand Dole**

Le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour l'année 2024 a été transmis en mairie par mail. Chaque conseiller qui souhaite le consulter s'adressera au secrétariat de mairie.

## **5 – Elections Européennes**

La date des élections européennes est fixée au 09 juin 2024. Le maire rappelle que chaque conseiller est sollicité pour tenir le bureau de vote.

## **6 – Divers**

Le prochain conseil municipal est déplacé au 16 mai 2024.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21 h 00.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)